

## **Lettre circulaire de Mgr l'Evêque de Luçon.**

Monsieur,

Nous avons reçu une Lettres de Messieurs les Agents généraux du Clergé de France par laquelle ils nous donnent avis que l'Assemblée des Cardinaux, Archevêques & Evêques, tenue à Paris en l'année 1713 & 1714 a reçu & accepté la Constitution en forme de Bulle de N.S.P. le Pape Clément XI portant condamnation de plusieurs propositions, extraites d'un livre intitulé le *Nouveau Testament en français avec des Réflexions morales sur chaque verset &c...*

Il y ont joint les Lettres patentes du Roi qui ordonne à tous les Archevêques et Evêques de la faire lire & publier dans toutes les églises de leurs diocèses, & de donner tous les ordres nécessaires pour son exécution, c'est pourquoi nous vous envoyons ladite Constitution, & vous mandons de la publier la première Fête après la réception de cette Lettre, & de nous en certifier dans le mois. Je suis,

Monsieur,

Votre très-humble & très affectionné Serviteur  
† Jean-François, évêque de Luçon

Il s'agit de Jean-François de Valderie de Lescure, évêque de Luçon de 1699 à 1724.

